



DEPARTEMENT DU GARD

VILLE  
DE

**BELLEGARDE**


☎ 04 66 01 11 16

☎ 04 66 01 61 64

**C.C.A.S**

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice	Présents	Votants
12	8	11

QUESTION N°		
A /024/2022		
OBJET		
COTISATION MONALISA 2023		
ONT VOTE		
Pour	Contre	Abs.
11	0	0
CONVOC. & AFFICHAGE		
19 septembre 2022		
DEPOT EN PREFECTURE		
28 septembre 2022		
PIECE JOINTE		
PUBLIE LE		
29 septembre 2022		

Envoyé en préfecture le 29/09/2022  
 Reçu en préfecture le 29/09/2022  
 Affiché le   
 ID : 030-263001992-20220926-A\_024\_2022-DE

## DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

**Séance du Mardi 27 septembre 2022**

Le vingt-sept septembre deux mille vingt-deux à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Bellegarde étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur le Président.

**Étaient présents (8)** : Mmes et Mrs, MARTINEZ Juan, GARCIA Elisabeth, EL AIMER Nadia, KAIL Muriel, DURAND Martial, CHABALIER Odette, RIGAL Olivier, GRANIER Janine

**Étaient absents (4)** : Mmes et Mr LEONARD Michèle, CANET Marinette, FLORENT Judith, HERITIER Adrien

**Procurations (3)** : de Mme LEONARD Michèle à M DURAND Martial, FLORENT Judith à M RIGAL Olivier, de Mme CANET Marinette à Mme EL AIMER Nadia

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, est élu secrétaire de séance M RIGAL Olivier

Afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées, MONALISA GARD, propose un accompagnement pour la solitude suite à des vecteurs comme, la perte du conjoint, les problèmes de santé, l'éloignement familial, le faible niveau de ressources, les conditions d'habitat, la perte de reconnaissance sociale.

L'association met en relation les personnes âgées et les bénévoles

Monsieur le Président rappelle l'intérêt de cotiser à MONALISA GARD pour l'année 2023.

**Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du C.C.A.S,**

### DECIDE

- ☑ De cotiser à Monalisa Gard pour l'année 2023 soit 10.00 €
- ☑ Cette somme sera versée directement sur le compte bancaire La coopération départementale Monalisa Gard

FR76 1027 8079 6800 0206 3550 113

Pour extrait conforme,  
Fait et délibéré à Bellegarde, le 27 septembre 2022

Le Président,  
**Juan MARTINEZ**

